Sciences Po / fonds CEVIPOF



VOTEZ

Pierre LUCAS

Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Docteur es-Sciences Economiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Suppléant

Aimé MUCCI

Professeur de Langues Vivantes

Vu, le Candidat

IPM - MARSEILLE 13.338



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

2e Circonscription (8e - 9e et partie 6e arrondissements)

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Pour le soutien au Président de la République



Ce que je crois . . .

La Situation politique, économique et sociale de la FRANCE justifie-t-elle un changement radical de notre Société ? C'est la question qui se pose à l'occasion des prochaines élections législatives des 4 et 11 Mars 1973.

L'Alliance des socialistes et des communistes présente un danger certain. Toutes les expériences ont prouvé que le parti communiste est en définitive toujours plus fort que le parti socialiste et impose sa dictature, la seule liberté qu'il accorde étant de penser comme lui.

Changer la vie pour faire comme en Tchécoslovaquie, en Hongrie ou au Chili serait une catastrophe.

Les Français savent que tout n'est jamais possible en même temps ; à vouloir tout transformer, on perd le sens des réalités et on fait n'importe quoi. La sagesse est d'organiser le changement dans le calme ; le progrès est dans la participation et la liberté et non dans les grands bouleversements.

Les résultats économiques obtenus par les Français depuis plus de dix ans placent notre pays à l'avant-garde de la croissance dans le monde ; cette dernière n'a certes pas permis de tout résoudre sur le plan social ; mais des progrès considérables ont été accomplis ; il nous faut les accentuer patiemment au profit de toutes les familles, selon les objectifs que s'est fixé la majorité.

Bien sûr, tout n'est pas parfait ; j'ai conscience de l'effort à fournir pour améliorer encore votre qualité de vie, aider les catégories sociales les plus défavorisées par l'âge, la maladie, les handicaps physiques, la solitude, les mutations économiques ou les événements historiques.

J'entends persévérer dans mon action en faveur des rapatriés afin qu'ils obtiennent la juste indemnisation à laquelle ils ont droit.

Je peux affirmer que, dans ce sens, j'ai travaillé de toutes mes forces au Service de mon PAYS, de MARSEILLE, de ma CIRCONSCRIPTION et de ses HABITANTS.

Continuons à Construire la FRANCE dans une EUROPE UNIE.

Préservons la PAIX.

Poursuivons ensemble sur la route du Bonheur et de la Liberté.

Pierre LUCAS

DÉPUTÉ

Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

Docteur ès-sciences économiques - Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Sciences Po / fonds CEVIPOF